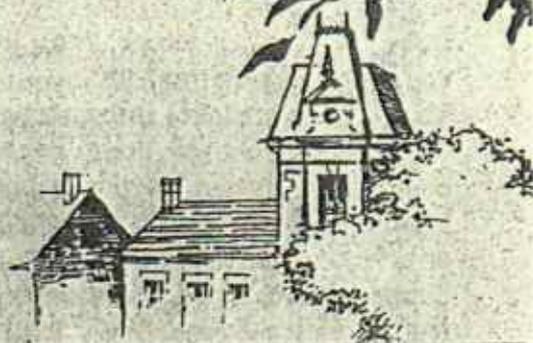


LE CARILLON

HEUGNES



LE BILLET DU MAIRE

Le 11 juin vous élisiez une nouvelle équipe municipale. En son nom je vous adresse tous ses remerciements.

Le souhait de mettre en place un bulletin municipal avait été émis. Il est devenu aujourd'hui réalité.

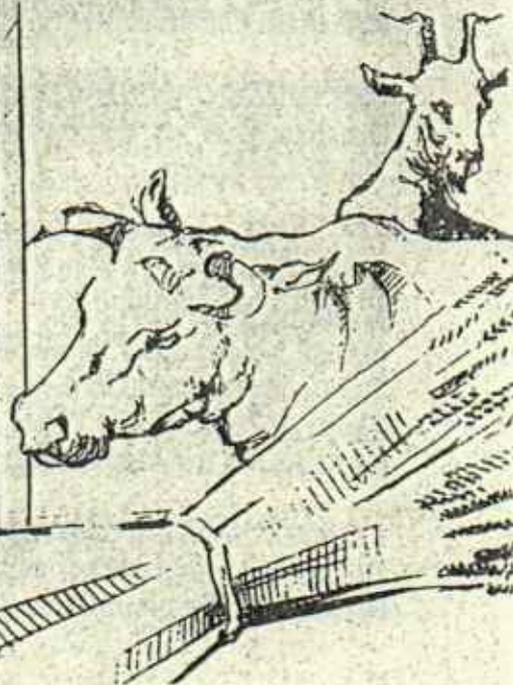
J'accompagnerai la Commission de l'Information dans la réalisation de ce qui sera un bulletin de liaison entre la municipalité, les associations et la population.

Puisqu'il a été baptisé ainsi souhaitons au Carillon de sonner souvent et longtemps.

SOMMAIRE

Pourquoi le Carillon ?.....	page 2
Le Conseil Municipal.....	2-3
Les décisions du Conseil	3
Le "Contrat de Pays"	4
Etat civil	4
Les Associations:	
- Bilan des 14 et 15 août	5
- Amicale Sportive	5
- Société Municipale de Chasse.....	6
- Club "Joie de Vivre"	6
- Tous les rendez-vous.....	6
Bons numéros.....	6
Les abréviations en clair.....	6
Le blason de Heugnes.....	7
Transports scolaires	7-8
Vacances scolaires 1995/1996.....	8

Bulletin Municipal - n°1-
septembre 1995



POURQUOI LE CARILLON?

Pour une bonne raison !

Comme le fait le carillon du clocher, nous voulons que notre Carillon municipal se fasse entendre de tous, et vienne lui aussi à sa façon rythmer la vie de la commune et nous servir de lien à tous.

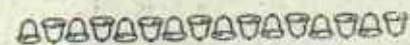
Dans un premier temps vous le recevrez chez vous une fois par trimestre.

Vous y trouverez des informations sur des sujets vous concernant et nous concernant tous. A commencer par les décisions du Conseil Municipal, les projets et l'avancement des travaux en cours. Les associations et les sociétés y donneront des détails sur leurs activités et sur leurs rendez-vous. Y figurent aussi des informations pratiques ou d'intérêt général en relation avec la commune.

Avec la Commission de l'Information, tout le Conseil s'est mis à l'ouvrage pour mettre sur pied ce premier numéro du Carillon. Alexandre Martin a dessiné la couverture, Martine Denisot s'est chargée de la rédaction et de l'édition, et Philippe Blancheton de la distribution...

Mais nous comptons sur vous pour nous aider à améliorer et compléter la formule. Vos commentaires, vos idées, vos suggestions nous seront très utiles et vous pourrez les exprimer de vive voix lors des permanences à la mairie ou les noter sur le cahier mis à votre disposition à cet effet à la mairie également.

Par avance merci pour votre collaboration.



CONSEIL MUNICIPAL: QUI FAIT QUOI?



ORGANIGRAMME

Maire: Mr Bernard Garnier

Adjoints au Maire: Mr Michel Tixier, Mr Pierre Brouard, Mr François Vandebossche

Conseillers Municipaux: Mr Philippe Blancheton, Mr Bernard Charny, Mme Martine Denisot, Mr Francis Lay, Mr Alexandre Martin, Mr Michel Rabier, Mr Christian Reyboz

LES REUNIONS DU CONSEIL

Ont lieu tous les derniers vendredis du mois à 20h30 à la Mairie

LES PERMANENCES A LA MAIRIE:

Sont assurées de 11 à 12 heures comme suit:

lundi: Mr Pierre Brouard

mardi: Mr François Vandebossche

Jeudi: Mr Bernard Garnier

Vendredi: Mr Michel Tixier

Samedi: Mr Bernard Garnier

COMMISSIONS COMMUNALES

Biens Communaux: Mr Michel Tixier, Mr Pierre Brouard, Mr Bernard Charny, Mr Francis Lay

Bâtiments Communaux:

Mr Pierre Brouard, Mr François Vandebossche, Mr Alexandre Martin, Mr Bernard Charny

Bois et Plans d'Eau:

Mr Christian Reyboz, Mr Pierre Brouard, Mr Francis Lay, Mr Michel Rabier

Fêtes et Sports:

Mr Philippe Blancheton, Mme Martine Denisot, Mr Francis Lay, Mr Michel Tixier

Cadre de Vie - Environnement:

Mme Martine Denisot, Mr Michel Rabier, Mr François Vandebossche, Mr Alexandre Martin

Cantine Scolaire:

Mme Martine Denisot, Mr Philippe Blancheton

Centre Communal d'Action Sociale:

Mr Michel Rabier, Mr François Vandebossche, Mr Christian Reyboz, Mr Pierre Brouard

Terrains Communaux:

Mr Bernard Charny, Mr Michel Tixier, Mr Michel Rabier, Mr Christian Reyboz

Voirie:

Mr Francis Lay, Mr Christian Reyboz, Mr Michel Tixier, Mr Michel Rabier

Finances:

Mme Martine Denisot, Mr Bernard Charny, Mr Michel Tixier, Mr François Vandebossche, Mr Michel Rabier, Mr Alexandre Martin

Information (bulletin municipal):

Mme Martine Denisot, Mr Alexandre Martin, Mr François Vandebossche, Mr Philippe Blancheton

***C.R.I.L. - O.P.A.H:**

Mr Bernard Garnier, Mr Alexandre Martin

SYNDICATS

Pays d'Accueil:

Mme Martine Denisot, Mr François Vandebossche

Voirie:

Mr Michel Tixier, Mr Christian Reyboz

Eaux:

Mr Michel Rabier, Mr Pierre Brouard

Vallée Nahon-Céphons:

Mr Pierre Brouard, Mr Bernard Charny

Hydraulique agricole:

Mr Bernard Garnier, Mr Michel Tixier

Electrification:

Mr Michel Tixier, Mr Christian Reyboz

Transports Scolaires:

Mr Alexandre Martin, Mr Philippe Blancheton

Voie Métrique Argy-Lucay:

Mr Bernard Garnier, Mr François Vandebossche,
suppléants Mr Francis Lay, Mr Alexandre Martin

***S.I.V.O.M. d'Ecueillé:**

Mr Bernard Garnier, Mr Michel Tixier

RESTRUCTURATION FONCIÈRE:

Mr Michel Rabier

**COMMISSIONS COMMUNALES DES
IMPOTS DIRECTS**

(membres retenus par l'Administration):

Commissaires titulaires: Mr Daniel Aufrère,
Mr Georges Thibault, Mr Raymond Pourmin, Mr
Jean Debrais, Mme Christine Reyboz,
Mme Brigitte Moulin

Commissaires suppléants: Mr André Moulin,
Mme Marcelle Peyrat, Mme Annie Chauveau,
Mr Jacques Molusson, Mr Hervé Depond,
Mr Francis Blanchet

LES DECISIONS DES DEUX DERNIERS CONSEILS

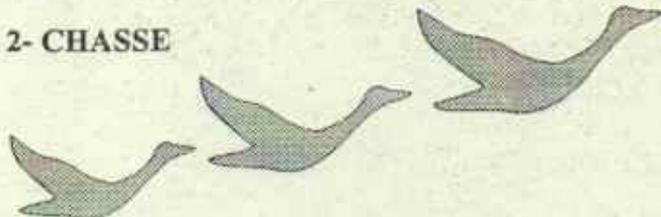
1- DOSSIERS À PRÉSENTER AU *F.A.R.1996

A la suite d'une décision prise par le Conseil le 28 juillet dernier la Commission des Bâtiments s'est rendue sur les lieux concernés, soit l'Auberge et le cimetière, pour définir l'urgence exacte, la nature et le volume des travaux à envisager dans chacun des cas.

L'urgence des réfections à effectuer à l'Auberge se faisant vraiment très pressante, il a été décidé au cours du Conseil du 25 août de présenter au F.A.R. un dossier de demande de subventions portant sur les travaux à y effectuer - toiture, façade, sol du bar et de l'une des salles de restaurant. Une liste d'entrepreneurs qui seront contactés pour devis a donc été dressée pour chacun des corps de métiers en question - maçons, charpentiers et carreleurs

Pour ce qui concerne le cimetière, des travaux d'extension à prévoir dans le futur peuvent encore attendre, car il reste de quoi creuser une rangée de tombes si nécessaire.

2- CHASSE



Le bail avec la Société Communale de Chasse a été renouvelé à titre gracieux pour une période triennale lors de la réunion du Conseil du mois de juillet.

Toutefois le Conseil incite la Société de Chasse à modifier son règlement pour l'attribution de nouvelles cartes afin que seuls puissent en bénéficier ceux qui répondraient à l'une ou l'autre des conditions suivantes:

- être domicilié dans la commune
- être propriétaire ou locataire d'une maison dans la commune
- être propriétaire d'au moins un hectare dans la commune
- être déjà titulaire d'une carte



3- ORDURES MÉNAGÈRES:

améliorer l'évacuation

Cette question, tellement problématique pour l'ensemble de la société, prend une tournure encore plus cruciale pour notre commune pendant les mois d'été. Elle exigera d'être rapidement revue dans sa totalité et dans un contexte plus vaste. En attendant diverses solutions palliatives ont été évoquées au cours des deux Conseils de juillet et d'août pour tenter d'améliorer provisoirement les choses. Parmi celles-ci un ramassage deux fois par semaine au lieu d'une en juillet et en août, ou la mise en place d'une deuxième benne à côté de celle déjà en place dans le centre du village. C'est la deuxième option qui a été retenue pour étude, l'autre paraissant entraîner d'emblée un important surcoût à répercuter sur la communauté.

suite page 4

Le Conseil Municipal reviendra sur le chapitre des ordures ménagères après les importantes réunions à ce sujet des 14 et 18 septembre à Ecueillé et à Châteauroux. Dans un prochain numéro le Carillon se fera l'écho des décisions qui auront été prises.

Pour information, ou confirmation d'information, sachez que la Société Viovi de Vendoeuvres facture actuellement 58 000 francs par an à la municipalité de Heugnes pour la collecte des ordures ménagères sur la base de 400 habitants (collecte des objets encombrants non comprise).

4- ADHÉSION AU "CONTRAT DE PAYS"

C'est au cours de la réunion du 25 août dernier que le Conseil a donné son accord pour la participation de Heugnes à un "Contrat de Pays" - voir plus loin- qui regroupera les Cantons de Châtillon, Ecueillé, Valençay et Saint Christophe. Cette toute nouvelle formule, qui vient en remplacement des anciens *C.R.I.L., devrait ouvrir de belles perspectives de développement dans bien des secteurs. Une seule ombre au tableau, si les décisions d'adhésion ou non-adhésion à ces Contrats devaient être prises pour le 15 septembre 1995, il faudra attendre 1997, pour en voir la mise en route.

EN QUOI CONSISTE LE "CONTRAT DE PAYS" AUQUEL ADHERE HEUGNES

Le "Contrat de Pays" est une formule nouvelle mise en place par la Région pour l'aménagement des zones rurales.

L'aire géographique du "Pays" en question doit compter au moins 25 000 habitants. Les cantons de Châtillon, Ecueillé, Valençay et Saint Christophe réunis entrent donc tout à fait dans cette norme, et bénéficient dès le départ d'un avantage important: celui de savoir pratiquer la collaboration entre communes comme dans le cas de l'opération "Pays d'Accueil".

La finalité des "Contrats" est de contribuer au développement économique des zones rurales. Action économique, agriculture, tourisme, environnement, habitat, cadre de vie, services, seront les volets repris dans une charte approuvée par le Conseil Régional.

Côté gestion, un agent développeur par "Contrat" sera financé à 50% par la Région sur la base de

350 000 francs par an (175 000 francs de subventions plus 175 000 francs d'autofinancement). Cela pour une période de quatre ans.

Un comité de pilotage provisoire chargé de négocier et de définir les actions qui figureront dans la charte sera composé des conseillers généraux des quatre cantons, d'un conseiller régional et de 3 délégués par canton. Ces derniers ont été désignés le 4 septembre dernier, et pour le canton d'Ecueillé il s'agit de Madame Morin, maire d'Ecueillé, Monsieur Jollet, maire de Pellevoisin et de Monsieur Pinault, maire de Villegouin. Le siège du comité se tiendra à Valençay.

Le calendrier verra le dépôt des demandes à la Région en octobre-novembre 1995, la réalisation des études en 1996 et la réalisation des "Contrats" en 1997, 98, 99 et 2000.

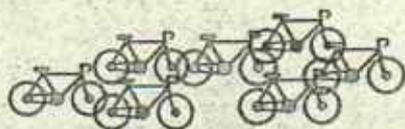
ETAT CIVIL

Naissances: -Geoffrey BONNEAU, né le 7 janvier 1995 à Châteauroux
-Adeline GRIMAUD, née le 5 mars 1995 à Châteauroux
-Aurélien COUSSANTIER, né le 21 avril 1995 à Châteauroux
-Mathieu, BELLAMY né le 25 mai 1995 à Châteauroux
-Sarah BORGET, née le 29 juin 1995 à Châteauroux

Mariage: -Thierry PENSIER et Pierrette BRUGÈRE le 22 juillet 1995

Décès: -André TIXIER, décédé à Loches (37) le 2 février 1995
-Gregorio BRAVO, décédé à Guéret (23) le 9 février 1995
-Emilie KRAWCZYK épouse COLMET, décédée à Châteauroux (36) le 23 mars 1995
-Paulette MAFILLE, veuve DUPRÉ, décédée à Heugnes le 7 septembre 1995

LE BILAN DES 14 ET 15 AOÛT



LE 14 AOÛT

Se déroulait le 2ème Grand Prix Cycliste Christian Fenioux. Aux partenaires 1994 (Fenioux, Crédit Agricole, SA Cloué, SA Debrais, Conseil Général, Auberge de Heugnes, Boulangerie Sicault d'Heugnes) s'étaient joints Auga, Berry-Tuft, SA Merkur, SA Schoen, Ets Guyard, Transports Leseyec. Tous ont permis à cette nouvelle édition de passer à une autre dimension puisqu'inscrite au calendrier national.

Au départ, donné par Michel Denisot, plus de 60 coureurs entouraient Gérald Liévin, le vainqueur 94 devenu depuis Champion de France Amateur 95. Sur le circuit de 26 kilomètres, usant aux dires des coureurs, la sélection s'est faite au fil des 5 tours.

Fouix, sociétaire du CRC Limousin remporta la victoire. Le chartrain Jouselin et le castelroussin Liévin complétant le podium où l'on retrouve J.Pierre Duraka, sacré meilleur grimpeur. Le classement par équipes revenant à Aulnat 63 (Duraka J. Pierre, Duraka J. Philippe et Vallas).

Monsieur Perpignan, commissaire national de la F.F.C. a noté la qualité de l'organisation de la compétition. Il est vrai qu'aux côtés de Claude Gaillard, président de l'U.C.C. nous avons en Roger Maître, patron du circuit de l'Indre, un renfort de poids. Alain Clouet, notre speaker de choc, a fait vivre la course en direct sur le podium d'arrivée et reviendra l'an prochain puisque rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour une 3ème édition.



15 AOÛT

C'était la Fête. A peine les barrières de la courses rangées, les invités bretons arrivaient. Musiciens et pom-pom girls de Lanester donnaient la première aubade vers 11h place Saint Martin.

Favorisée par un temps splendide, cette 51ème édition a connu un beau succès l'après-midi, et a certainement battu son record d'affluence lors de la cavalcade de nuit. Grâce à François et Philippe les commentateurs le cortège avec ses cinq chars (les éléphants, le parasol, la vielle, le perroquet et la

reine) et ses quatre musiques (Lanester, Velles, Rallye Cor et Pellevoisin) a été chaleureusement applaudi. Mais c'est la nocturne qui a remporté un succès sans précédent, très encourageant pour l'avenir. Pascal Magloire avait illuminé les chars.

La fête foraine et le bal musette ont attiré jeunes et moins jeunes et le feu d'artifice, toujours aussi apprécié, a clos ces deux journées de festivités.

Même si le succès financier n'est pas vraiment à la hauteur du succès populaire, le Comité des Fêtes pense déjà à 1996 et remercie par avance tous les bénévoles qui viendront confectionner les roses des nouveaux chars pour en faire une fois encore le "clou" de la fête!



AMICALE SPORTIVE - LA REPRISE

LA SAISON 95/96

Les 32 licenciés juniors ou seniors des groupes de 5ème et de 6ème Division départementale ont rechaussé les crampons depuis le 10 septembre dernier! L'entente mise en place avec Luçay le Mâle et Ecuillé continue avec une équipe cadette à 11 comprenant 7 joueurs de Heugnes, et une équipe minime à 11 avec 9 joueurs de Heugnes.

A l'entraînement le mercredi ou le samedi après-midi on verra 17 débutants.

Quant aux 21 vaillants vétérans de l'A.S., c'est le vendredi soir qu'ils pourront venir oublier leurs vieilles douleurs sur la pelouse.

VARIÉTÉS FOOTBALL CLUB LE RETOUR

Trois ans après sa venue triomphale, la prestigieuse équipe du Variétés, menée par Michel PLATINI, revient à Heugnes le lundi 27 mai (Lundi de la Pentecôte). Nous fêterons à cette occasion le jubilé de Joseph Mercier, un berrichon qui dirigea pendant des années l'Équipe de France Militaire. Il invitera les anciens internationaux qu'il a eu sous sa coupe pour affronter le Variétés F.C. Et en lever de rideau l'équipe pro de la Berrichonne affrontera une sélection de l'Indre. Beau spectacle en perspective

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE



• Le bureau de la Société désigné pour trois ans est composé de la façon suivante:

Président: Mr Robert Lay

Vice-Président: Mr Lucien Depond

Secrétaire: Mr Claude Charbonnier

Secrétaire adjoint: Mr Michel Goilier

Trésorier: Mr Pierre Brouard

Membres: Mr Serge Buchet, Mr Marcel Charbonnier, Mr Roger Guilpain, Mr Michel Aubert, Mr Alain Perraguin, Mr Raymond Rivol, Mr Francis Lay

• Les cartes sont vendues aux prix suivants:

Carte Sociétaire: 350 francs - Carte Invité: 65 francs

• Les lâchers pour l'année 1995/96 se répartiront comme suit: Faisans: 150 - Perdrix: 90 - Cailles: 100



CLUB "JOIE DE VIVRE"

A compter du 21 septembre le Club reprend ses après-midi "détente" le jeudi tous les quinze jours à 14h30 à la Maison des Associations.

TOUS LES RENDEZ-VOUS 95



- Loto des parents d'élèves: le dimanche 22 octobre à la Maison des Associations
- Dîner des Sports: samedi 28 octobre à 20h00 salle des Fêtes de Palluau
- Concours de belote pour tous: vendredi 10 novembre à partir de 20h à la Maison des Associations
- Banquet de la Sainte Barbe: samedi 25 novembre à partir de midi à l'Auberge
- Arbre de Noël: 19 décembre au soir à la Maison des Associations.



BONS NUMÉROS

MAIRIE DE HEUGNES:

tél 54 39 01 85, Fax 54 39 07 06

EDF: dépannage - Châteauroux 54 27 03 12, renseignements - 54 29 72 00

SAUR: Ecueillé - 54 40 27 19; Montrichard (24h/24) - 54 32 49 88

METEO FRANCE CHATEAUROUX-DEOLS:

répondeur général - 36 68 02 36

répondeur agriculteurs - 36 68 07 36
standard - 54 08 58 58

POMPIERS: 18, Chef de Corps des Pompiers de Heugnes: Philippe Moulin 54 39 01 23

GENDARMERIE: Ecueillé, 54 40 21 17

CABINETS MEDICAUX DU CANTON D'ECUEILLÉ:

Pellevoisin: Dr Vo Van Truong, 14 rue des Aubuées, tél 54 39 01 41

Ecueille: Dr Sonia Attal, Dr Jean Attal, 15 rue de la Gare, tél 54 40 20 04; Dr Bernard Bérard, 33 rue des Moulins 54 40 23 37 Dr Patrick Tournadre, 25 rue du 11 novembre, tél 54 40 23 08

PHARMACIES DU CANTON:

Pellevoisin: Pharmacie Lainez, 34 rue Jean Giraudoux, tél 54 39 02 70

Ecueille: Pharmacie Thomas, 7 place du 8ème Cuirassiers, tél 54 40 23 34

AMBULANCE:

Pellevoisin: Ambulance Mirand, 3 rue Jean Giraudoux, tél 54 39 00 80, Radiocom 2000 - 54 02 90 54

PRESBYTÈRE PELLEVOISIN, 27 rue Jean Giraudoux, tél 54 39 02 96

*LES ABBREVIATIONS EN CLAIR - C.R.I.L., O.P.A.H., F.A.R. S.I.V.O.M.

Le vocabulaire administratif est bien compliqué pour qui n'en fait pas un usage régulier. Et il devient carrément incompréhensible quand il comporte des abréviations auxquelles il est impossible de donner un sens sans initiation préalable. Aussi pour être clairs avons-nous décidé d'explicitier toutes les abréviations utilisées dans notre bulletin.

C.R.I.L. = Contrat Régional d'Initiative Locale: il s'agit d'un financement régional. La commune en a bénéficié pour financer partiellement les travaux de la Maison des Associations et la réhabilitation de logements dans le cadre de l'opération "Coeur de Village".

O.P.A.H. = Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, menée par l'État. Attribue des subventions accessibles à chacun s'il répond aux normes exigées.

F.A.R. = Fonds d'Action Rurale. Fonds de financement utilisé librement par les municipalités et distribué par le Conseil Général. A Heugnes, le F.A.R. a financé en partie les travaux de la Maison des Associations, du restaurant, la rénovation des logements de l'école.

S.I.V.O.M. = Syndicat Intercommunal à Vocations Multiplées, se charge du règlement ou de la coordination de questions pratiques que partagent les communes concernées - les transports scolaires, le fonctionnement du gymnase par exemple.

LE BLASON DE HEUGNES

Si vous ne le connaissiez pas vous l'aurez découvert en haut à gauche de la page de couverture du Carillon mais en noir et blanc. En couleur il est encore plus joli! Dans le quartier supérieur gauche, l'épée d'or parée d'ailes d'argent sur fond bleu est le blason de la famille de Marolles. A sa droite, la diagonale or sur fond rouge est celui de la famille de Menou. En bas à gauche, la composition à creneaux or sur



fond bleu représente la famille de Maussa-bré Toutes ces familles ont possédé le châ-teau du Rabry à un moment ou à un autre depuis sa construction au XVIème siècle (il a été remanié bien souvent depuis). Et dans le quartier inférieur droit figure la poterne du Rabry, démolie en 1828 en même temps que la muraille qui l'entourait - la poterne est or et le fond est rouge.

HORAIRES DES CIRCUITS DE TRANSPORTS SCOLAIRES ITINERAIRES QUOTIDIENS - ANNEE 1995/1996

MAIRIE DE HEUGNES

- CIRCUIT N°1 -		HORAIRES ALLER		HORAIRES RETOUR	
		L.M.J.V.S		L.M.J.V. Samedi	
HEUGNES (école)		8 h 12		16 h 35 12 h 05	
La Boulinière		8 h 15		16 h 38 12 h 08	
Le Radar		8 h 20		16 h 43 12 h 13	
Le Gardon-Frit		8 h 21		16 h 44 12 h 14	
Le Ferrondais		8 h 24		16 h 47 12 h 17	
La Pyramide		8 h 27		16 h 50 12 h 20	
Les Tesnières		8 h 28		16 h 51 12 h 21	
Les Charrauds		8 h 34		16 h 57 12 h 27	
Les Charrauds		8 h 35		16 h 58 12 h 28	
HEUGNES (école)		8 h 37		17 h 00 12 h 30	
La Beaujonnerie		8 h 43		17 h 06 12 h 36	
HEUGNES (école)		8 h 50		17 h 13 12 h 43	
- CIRCUIT N°2 -		HORAIRES ALLER		HORAIRES RETOUR	
		L.M.J.V.S		L.M.J.V.	
PELLEVOISIN		7 h 50		PELLEVOISIN 17 h 20	
HEUGNES		7 h 55		VILLEGOUIN 17 h 25	
PELLEVOISIN		8 h 00		PELLEVOISIN 17 h 30	
VILLEGOUIN		8 h 05		HEUGNES 17 h 35	
PELLEVOISIN		8 h 10		PELLEVOISIN 17 h 40	

VACANCES SCOLAIRES



Les vacances scolaires de la zone B sont réparties de la façon suivante:

Toussaint: du samedi 21 octobre 1995 au jeudi 2 novembre 1995

Noël: du mercredi 20 décembre 1995 au mercredi 3 janvier 1996

Hiver: du samedi 17 février 1996 au lundi 4 mars 1996

Printemps: du samedi 6 avril 1996 au lundi 22 avril 1996



Été: à partir du mardi 25 juin pour les lycées et du samedi 29 juin 1996 pour les écoles et collèges.

HORAIRES DES CIRCUITS DE TRANSPORTS SCOLAIRES ITINERAIRES QUOTIDIENS - ANNEE 1995/1996

COLLEGE « CALMETTE & GUERIN » - ECUEILLE

- CIRCUIT N°1 -		HORAIRES ALLER	HORAIRES RETOUR	
Point de départ du car à vide : ECUEILLE (noms et numéro des arrêts)		L.M.J.V. et Samedi matin	L.M.J.V. soir	Samedi midi
1 ^{er} arrêt	Mirebeau	7 h 43	17 h 07	12 h 07
2 ^{ème} arrêt	Route des Charrauds	7 h 49	17 h 13	12 h 13
3 ^{ème} arrêt	Local des Pompiers	7 h 50	17 h 14	12 h 14
4 ^{ème} arrêt	Heugnes	7 h 51	17 h 15	12 h 15
5 ^{ème} arrêt	Thionville	7 h 55	17 h 17	12 h 17
6 ^{ème} arrêt	Jeu-Maloches	8 h 00	17 h 26	12 h 26
7 ^{ème} arrêt	Les Echevées	8 h 01	17 h 27	12 h 27
8 ^{ème} arrêt	Touche Château	8 h 03	17 h 28	12 h 28
9 ^{ème} arrêt	L'Allemandière	8 h 08	17 h 30	12 h 30
10 ^{ème} arrêt	Chaudbuisson	8 h 10	17 h 35	12 h 35
11 ^{ème} arrêt	Ecueillé	8 h 20	17 h 43	12 h 43
- CIRCUIT N°2 -		HORAIRES ALLER	HORAIRES RETOUR	
Point de départ du car à vide : ECUEILLE (noms et numéro des arrêts)		L.M.J.V. et Samedi matin	L.M.J.V. soir	Samedi midi
1 ^{er} arrêt	La Giraudière	7 h 40	17 h 10	12 h 10
2 ^{ème} arrêt	Préaux	7 h 43	17 h 14	12 h 14
3 ^{ème} arrêt	Villegouin	7 h 55	17 h 25	12 h 25
4 ^{ème} arrêt	Vaux	8 h 00	17 h 28	12 h 26
5 ^{ème} arrêt	Pellevoisin	8 h 05	17 h 30	12 h 30
6 ^{ème} arrêt	Le Radar	8 h 10	17 h 35	12 h 35
7 ^{ème} arrêt	Le Gardon Frit	8 h 12	17 h 36	12 h 36
8 ^{ème} arrêt	Le Ferrondais	8 h 14	17 h 37	12 h 37
9 ^{ème} arrêt	Ecueillé	8 h 20	17 h 43	12 h 43

LA MAIRIE

PETITE HISTOIRE

Les travaux de réfection de la toiture de la Mairie débiteront certainement en fin du second trimestre. Afin de connaître l'âge de l'ancienne toiture, j'ai effectué quelques recherches dans les anciens registres de délibérations. Entre 1842 et 1913, j'y ai découvert au sujet de l'école et de la Mairie, des passages intéressants que je vous livre :

le 3 mai 1842 - Mr le Préfet adresse à Mr le Maire (La Tour du Breuil) un courrier lui demandant : "de mettre à disposition un bâtiment pouvant servir d'école. Il y a bientôt neuf ans que la loi sur l'instruction primaire a été promulguée et bien que votre commune compte 670 habitants, elle n'a point encore d'instituteur. Il ne faut pas Monsieur le Maire que le défaut de local continue à être un obstacle à ce que les enfants de vos administrés soient privés des bienfaits de l'instruction primaire..." En réponse la commune devient locataire de la maison Bottin-Savigny se trouvant à l'emplacement de l'actuelle école-mairie.

En 1854, il s'avère que des travaux urgents et importants seraient à réaliser. Le Maire demande l'accord à Mr le Préfet par courrier du 29 octobre 1854, et le 11 novembre suivant, Mr le Préfet écrit : "Je ne pourrai vous accorder cette autorisation qu'après que la commune sera devenue propriétaire de la maison dont il s'agit..."

le 17 février 1855 - L'arrêté préfectoral approuve l'acte de vente entre la Dame Bottin-Savigny et la commune. Le Maire est autorisé à signer et à inscrire les fonds nécessaires au budget 1855 soit 4 000 frs.

le 1er avril 1855 - Le procès verbal d'adjudication des travaux à exécuter dans la mai-

son d'école et de la Mairie laisse apparaître que l'estimation faite par Mr Dauvergne, architecte départemental, s'élève à 1307,70 frs. Le marché est enlevé par Mr Huet, Maître charpentier demeurant à Géhée, qui a fait un rabais de 8 centimes par franc. Ces travaux seront réalisés durant l'année 1855.

le 22 avril 1877 - L'adjudication pour la construction d'une école de filles (près de l'église) attribue le travail à Mr Augros, maçon-charpentier à Buzançais, pour un montant de 20 624,16 frs et un délai de travail de 16 mois.

le 15 février 1880 - Une délibération prise par le Conseil Municipal sous la présidence de Mr de la Tour du Breuil laisse apparaître un besoin urgent d'une reconstruction neuve et plus importante vu le nombre croissant d'élèves et les nouvelles règles en vigueur concernant l'éducation.

Depuis plusieurs années, en amélioration et divers aménagements intérieurs, il a été dépensé plus de 10 000 frs. Le Maire demande un "secours d'État" (subvention) de 15 000 frs et demande un avant projet à l'architecte départemental (voir plans page centrale).

le 9 mars 1880 - Le montant, 28 743,75 frs, est jugé trop élevé et le Conseil Municipal s'oriente vers la construction d'une classe neuve à annexer à l'ancienne construction pour la somme de 7 209 frs. L'exposé préfaçant ce devis indique que la commune compte 884 habitants et 66 élèves.

le 19 août 1885 - Par délibération, suite à un devis estimatif de 567,96 frs, le Conseil décide la réfection du toit de l'ancienne partie de l'école.

le 31 janvier 1886 - Le Conseil décide la construction d'une nouvelle salle de classe et d'un hûcher (petit

bâtiment où nous avons récemment construit les sanitaires neufs). Les travaux d'un montant de 6606, 72 frs sont réalisés par Mr. Reuillon, Pellevoisin.

le 6 février 1901 - Sur proposition de plusieurs conseillers municipaux, considérant que la Mairie est trop petite les jours de mariage, d'élection ou d'affermage, il est envisagé un agrandissement de la Mairie.

le 3 août 1904 - Considérant qu'il résulte d'une lettre de Mr le Préfet en date du 4.7.04. que suivant la loi du 20 juin 1885 relatives aux dépenses de construction scolaires la commune de Heugnes recevrait de l'état une subvention de 41% si elle entreprenait la reconstruction de locaux scolaires, le Conseil Municipal sollicite projet, étude, plans et devis à Mr l'architecte départemental.

le 6 décembre 1905 - Considérant les réparations importantes et urgentes à réaliser au logement de l'instituteur et à la Mairie, le Maire est chargé de demander à Mr l'architecte départemental des plans et des devis de construction neuve sur l'emplacement actuel de la Mairie, d'une Mairie neuve d'un logement et d'une salle pour bureau de Poste.

le 30 novembre 1906 - Le Maire (Mr Brochand) présente au Conseil Municipal les plans et devis dressés par Mr Dauvergne architecte départemental pour la construction de l'ensemble Mairie, logement. Le projet est accepté. Il sera emprunté la somme nécessaire soit 30 000frs remboursables en 15 ans. Cet emprunt sera réalisé lors de la réunion du 20 février 1907. Les 15 annuités d'un montant de 2585, 70 frs s'étaleront de 1907 à 1921.

le 12 mai 1907 - L'adjudication des travaux a lieu à la Mairie sous la présidence de

Mr Brochand Maire et en présence de Mr Dauvergne architecte départemental. Il n'y a que 2 soumissionnaires, Mr Reuillon et Mr Biaunier de Buzançais. L'adjudicataire aura un délai de 10 mois (jusqu'au 12 mars 1908) pour réaliser l'ouvrage. Après rabais, c'est Mr Biaunier Jules entrepreneur à Buzançais qui est chargé des travaux de construction de la Mairie, du logement de l'instituteur (en appui de l'école de garçons construite en 1880 et 1886) moyennant un montant de 28064, 62frs.

le 8 novembre 1907 - Sur proposition du Maire, le Conseil décide qu'il y a lieu de modifier le plan de la Mairie.

1- La cheminée en bois de la grande salle sera remplacée par une cheminée en marbre de même prix.

2- Une porte sera ouverte pour permettre de communiquer entre l'école et le logement de l'instituteur

3- La grande salle comprendra toute la longueur du bâtiment, la cloison prévue sera supprimée.

4- Les trois portes de la clôture seront remplacées par 2 portails et un portillon

le 14 juin 1912 - Le Maire demande la création d'un emploi d'instituteur adjoint vu les effectifs grandissants:

	école de filles	école de garçons	Total
1905	72	58	130
1906	79	46	125
1907	77	57	134
1908	80	55	135
1909	71	55	126
1910	76	60	136
1911	75	82	137

La population de la commune est alors de 970 habitants.

D'après la loi, les classes enfantines reçoivent les enfants à partir de 4 ans. Il convient donc d'ajouter à l'effectif de 137 élèves, 31 enfants de 4 à 6 ans soit un total de 168 enfants pour trois classes!... Le Conseil décide, après avoir entendu le

Maire, d'écarter l'idée de créer une classe supplémentaire qui serait insuffisante et adopte la création de deux postes (d'instituteur adjoint pour l'école des garçons et d'institutrice adjointe pour l'école des filles) et s'engage le moment venu à voter la somme nécessaire à l'installation de ce personnel.

le 3 février 1913 - Le Conseil décide l'achat de 4 tilleuls et 2 marronniers à planter dans la cour de la Mairie et de l'école.

En feuilletant, j'ai également trouvé des passages tout aussi hétéroclites que passionnants; jugez-en plutôt:

le 7 mars 1898 - Le Conseil décide l'acquisition d'un terrain à Fondemaine appartenant à Mr Louis Bourdin pour l'implantation d'un nouveau cimetière. d'une superficie de 50 ares pour un prix de 1800 frs. Les travaux s'élevèrent à 9700frs remboursable en trois ans (1899-1901)

le 7 novembre 1900 - Considérant que la pharmacie de campagne tenue par les religieuses rend les plus grands services aux malades de la commune, que les religieuses ont toujours visités et soignés avec le plus grand dévouement, le Conseil vote une subvention de 200 frs pour la religieuse qui gère la pharmacie.

le 29 janvier 1902 - Sur proposition du Maire (Mr Brochand) le Conseil décide qu'il sera demandé l'établissement d'un appareil téléphonique public qui relierait Heugnes à un bureau de poste et prie Mr le Préfet de communiquer la présente demande à l'administration des postes et télégraphes. Lors de cette même réunion le Conseil décide l'achat d'une horloge et carillon pour une somme de 2 500frs.

le 6 août 1902 - Le Maire invite le Conseil à protester contre la fermeture de l'école congréganiste considé-

rant que cette fermeture de l'école tenue par les religieuses a péniblement affecté les habitants de la commune. Le C.M. demande aux conseillers généraux d'user de leur influence pour obtenir la réouverture. Par arrêté du 23.8.1902 le préfet de l'Indre déclare nulle cette délibération.

le 10 juin 1903 - Le Conseil demande à Mr le Préfet de bien vouloir autoriser la création d'une foire aux bestiaux, assemblée et louée pour les domestiques le lundi de Pentecôte de chaque année.

le 27 mai 1906 - Le Conseil décide la construction des lavoirs de la Reuille et du Bourg moyennant un montant de 3 380 frs.

le 9 septembre 1906 - Le Maire, considérant que l'horaire des trains ne tenait pas compte des réclamations du public, puisqu'en effet le train partant de Valençay à 6h du matin ne permet pas aux voyageurs se dirigeant sur Palluau, Clion et Châtillon d'y arriver avant midi, considérant que la compagnie des chemins de fer est tenue de donner satisfaction aux voyageurs, demande à Mr le Préfet d'intervenir.

le 16 septembre 1908 - Considérant que le village du Gardon Frit organise une fête annuelle, le Conseil vote une subvention de 50 frs au comité des fêtes du Gardon Frit.

Voilà quelques extraits de délibérations qui permettent en particulier de dater le cimetière (100 ans cette année), l'origine de la foire du lundi de Pentecôte (1903), la construction des lavoirs (1906).

Quant à la subvention de 50 frs au Comité des Fêtes du Gardon Frit, elle témoigne de l'activité intense qui régnait dans nos hameaux à cette époque.

B.G.

